



LE BLÉRIOT, PREMIER AVION DE L'ARMÉE SUISSE

Un siècle après, ce sera au peuple de décider si oui ou non il accepte le principe d'acquérir une nouvelle flotte d'avions de combat.
Interview **pages 6 à 7**

SVO à Payerne
Coexistence appréciée à l'Aéropôle **8**

Promotions
ESO d'aviation **81** **10**

Fort Pré-Giroud
La garde d'un patrimoine **17**

COMBAT PROVEN ET PARÉ À TOUTE ÉVENTUALITÉ.



FLY
WE MAKE IT

Ce n'est pas un hasard si l'Eurofighter Typhoon est le choix numéro un des armées de l'air. Sa fiabilité hors pair et sa capacité à évoluer en permanence dans tous les domaines lui garantissent de jouer un rôle crucial aujourd'hui et pour les prochaines décennies.

Supériorité aérienne. We make it fly.*

*Nous faisons voler.

Sommaire

Photo de première

Le Blériot, premier avion de l'armée Suisse, construit en série entre 1913 et 1919, n'a certainement pas suscité autant de remous que le futur avion de combat.

La chronique de MMG 4

La terminologie militaire s'est enrichie de nombreuses expressions que les manuels tactiques et stratégiques ne connaissent pas.

Or donc... 5

A l'heure de la reprise, que reste-t-il des souvenirs de vacances?

Informations 12

L'assurance militaire affiche un bilan positif pour l'année 2018.

Administration publique 13

Madame Viola Amherd s'offusque contre les influences extérieures.

Taxe militaire 14

Le Conseil fédéral balaie toutes les critiques d'élus.

Château de Colombier 15

Vif succès pour les portes ouvertes du château avec 8000 visiteurs.

ASSO Suisse 18

Prise de position de l'ASSO pour soutenir le projet Air2030.

Verte-Rive, Pully 19

Améliorer la collaboration entre les cantons et la Confédération afin de prévenir notamment les cyberattaques.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

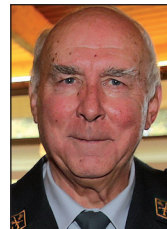
La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.
Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

20 octobre 2019: élections fédérales Faisons confiance à qui?



Le rituel des élections fédérales, soit tous les quatre ans est à notre porte. C'est en effet le 20 octobre prochain que l'on connaîtra les noms des élues et élus au Conseil national et au Conseil des États.

La Chancelier de la Confédération Walter Thurner s'adresse aux jeunes de la façon suivante: «Chère électrice, cher électeur, vous venez d'avoir 19 ans ou d'obtenir la nationalité suisse? Alors vous ferez partie des quelque 400 000 jeunes personnes qui, le 20 octobre, prendront part pour la première fois à une élection fédérale. Vous trouverez sur le site www.ch.ch/elections 2019, plateforme électorale de la Confédération et des cantons de multiples renseignements et mode d'emploi sur ce qu'il faut savoir sur le Parlement. Pouvoir choisir ses représentants est un privilège: ne vous privez pas d'en faire usage. Quelle que soit la couleur des candidates et candidats qui seront élus, les décisions qu'ils prendront nous toucheront tous. Alors allez voter pour les femmes et les hommes qui défendront le mieux vos idées.»

Vous êtes sous les drapeaux, pas de problème, attention aux règles particulières de votre commune et de votre canton. Il est si facile de remplir son bulletin de vote et de le glisser à temps dans la plus proche boîte aux lettres.

Il est toujours bon de faire un peu d'instruction civique, un rappel: Le Parlement est constitué de deux chambres: Le Conseil national (Chambre basse: 200 sièges) et le Conseil des États (Chambre haute: 46 sièges). Le Conseil national représente la population suisse et le Conseil des États, les 26 cantons.

Les deux Conseils sont placés sur un pied d'égalité: tous les objets soumis au Parlement doivent être examinés et votés et par l'un et par l'autre, leurs décisions doivent concorder pour entrer en vigueur.

Votre journal indépendant *Notre armée de milice* a demandé à des Parlementaires de s'exprimer sur quelques questions posées par notre correspondant à Berne José Bessard.

Armée suisse: l'épreuve du feu! Avec l'UDC, le PES, le PDC, le PVL, le PS et le PLR. Les réponses concernant les sujets de l'armée de milice, le rôle des femmes, le service civil, les avions de combat, la politique de sécurité et la presse militaire sont très intéressantes. Lire en pages 6 et 7.

Bonne lecture et votez et faites voter le 20 octobre!

Un grand merci aux lectrices et lecteurs qui ont payé leur abonnement 2019 souvent arrondi d'un don, votre aide est précieuse.

Renseignements et publicité lire en page 5 et www.revue-nam.ch

Adj sof Jean-Hugues Schulé

Initiative

Le peuple votera sur les armes

L'initiative populaire «Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile» a formellement abouti, a annoncé la Chancellerie fédérale. Les signatures ont été récoltées en seulement six mois. «Aucune initiative n'a abouti aussi rapidement depuis quatre ans», se réjouissent les initiants dans un communiqué.

Tous aux urnes Élections fédérales



L'intelligence artificielle

Ces dernières années la terminologie militaire s'est enrichie de nombreuses expressions que les manuels tactiques et stratégiques de Sun Tsu à Clausewitz en passant par Xénophon, Foch et tous les autres ne connaissaient pas. D'autres expressions par contre, comme siège, charge (de cavalerie), masse d'attaque, ont disparu. Parmi les nouvelles expressions, on trouve «frappes chirurgicales» «gestion de crises» «dommages collatéraux» «drones de l'anglais faux-bourdon à cause du bourdonnement caractéristique» «cyber, cyberspace, cyber guerre.» Pourtant, une expression semble dominer le débat pour ceux qui réfléchissent au développement futur des armées et des systèmes d'armes. C'est l'intelligence artificielle abrégée IA. Il existe de nombreuses définitions de l'IA. Mais avant tout, il s'agit de faire la différence entre IA et automatisme. L'automatisme est obtenu par une action mécanique, par exemple une came dans un tour automatique, électromagnétique, électronique, ou encore par rayon infrarouge ou laser capable de déclencher une alarme ou un dispositif de défense de façon autonome mais dans un cadre bien précis. Ces systèmes sont cependant incapables de déterminer le niveau et le genre de menace et cas échéant de réagir de façon graduée. L'intelligence artificielle, au contraire, est en mesure de commander des systèmes capables d'appréhender, c'est-à-dire de saisir intellectuellement et de comprendre toute la complexité du réel pour réagir en conséquence.

Modéliser

Il s'agit donc pour ces systèmes de modéliser l'environnement, de «comprendre» la mission, d'évaluer toutes les possibilités et de choisir la meilleure solution en adaptant leur comportement. Au contraire, les systèmes «automatiques», comme par exemple les missiles de croisière, réagiront toujours de façon identique en fonction des informations de leurs capteurs et du modèle topographique sur le cheminement, les obstacles et les mesures prises par l'ennemi pour les combattre. L'IA n'en est qu'au début de ses diverses possibilités d'application. Et ces possibilités pourraient petit à petit devenir

un cauchemar pour l'humanité. La Chine, se sert déjà de l'IA pour le contrôle social de sa population par la reconnaissance faciale. Mais d'autres applications telles que la conduite autonome de voitures, de drones taxis ou transporteurs de colis, pourront nous simplifier la vie ! Dans le domaine des applications militaires, les progrès sont fulgurants. La recherche pour l'application de l'IA va dans toutes les directions. Le but est de passer des systèmes informatisés d'aujourd'hui à des systèmes «intelligentisés» En voici quelques exemples.

Grandes nations

Toutes les grandes nations militaires développent des systèmes combinés avions de combat plus drones pour démultiplier la rapidité de réaction, et la puissance des frappes. L'idée est de donner au pilote, grâce à l'intégration «humain-système» toutes les informations dont il a besoin dans l'immédiat et en continu pour remplir sa mission. Autre application, le robot guerrier «humanoïde». La Russie développerait un tel combattant nommé «Fedor». Une version «pacifique» de celui-ci se trouve peut-être déjà dans la station spatiale ISS. Le 14 juillet dernier, lors du défilé militaire, l'armée française a présenté un petit véhicule autonome pouvant transporter des charges pour ravitailler des formations isolées. Il existe également, pour des terrains très accidentés en montagne, des robots «mulets» à quatre pattes ou jambes capables de transporter du ravitaillement. L'IA fera également partie intégrante des états-majors. Car il s'agira d'évaluer le potentiel et les possibilités de l'IA de l'adversaire, de faire la synthèse en continu de la situation, d'analyser et de présenter au commandant la meilleure des solutions tactiques ou stratégiques. Et c'est ici que le cerveau humain prendra la relève, car nous le savons bien, si les données du problème se basent sur des informations précises, les réponses elles, restent de l'ordre de la science militaire, de l'art de la guerre, et du «génie» du chef.

Bon sens

Car l'IA ne sera jamais en mesure de faire preuve de bon sens, de charisme, de

volonté de vaincre, d'imposer sa volonté sachant qu'une bataille perdue est une bataille que l'on croit perdue et qu'une bataille gagnée est une bataille dans laquelle on ne veut pas s'avouer vaincu. Et chez nous? Probablement que le recours à l'IA n'est pas encore le souci dominant chez nos responsables militaires. Il n'est pas urgent de remplacer le brave soldat du train avec son cheval ou son mulet par une mule méga connectée pour ravitailler dans la tempête un poste isolé sur un python alpin. Ni d'engager un robot humanoïde armé, du genre «Fedor» qu'on appellerait chez nous «Ueli» pour pailler au déficit de militaires, ceux-ci ayant tous désertés vers le service civil. Pourtant, que nous le voulions ou pas, nous nous verrons bientôt confrontés avec le problème de l'IA avec l'évaluation du nouvel avion de combat. En effet, toute la question est de savoir si nous voulons nous doter d'un appareil moderne certes, pour remplir des missions de surveillance de notre espace aérien, cas échéant de missions de combat et d'appui au sol pour être dissuasifs et montrer notre volonté de défense dans un monde incertain, ou faire un bond vers l'avenir. C'est-à-dire de prévoir une défense aérienne totale, connectée, capable de collaborer cas échéant avec d'autres forces dotées de l'IA. Ce nouvel avion, dit de la 5e génération, serait aussi en mesure de combattre combinant drones et appareils pilotés, pouvant ainsi, peut-être, permettre de réduire le nombre d'appareils nécessaires. Conclusion.

Les risques

Appréhender les risques et les dangers de ce monde devient de plus en plus difficile. L'intelligence artificielle est devenue une réalité. Nous n'y échapperons pas. Le temps est donc venu pour notre armée d'évaluer toutes les possibilités d'intégrer l'interfaçage homme-système doté d'IA pour notre préparation à la défense du futur, tout en sachant que rien ne remplacera notre volonté de rester un peuple libre et indépendant. Car pour cela, point n'est besoin d'intelligence artificielle!

Marie-Madeleine Greub



Mon été à l'armée

De la fraîcheur

La recrue Sami Zaïbi journaliste à 24 heures a donné de larges reflets de sa nouvelle vie sous les drapeaux à la caserne de Chamblon près d'Yverdon-les-Bains. Une recrue qui a relaté très librement durant quelques semaines son travail, son activité d'apprenti soldat, avec la confiance de ses Chefs. C'est avec plaisir que le soussigné a suivi les péripéties de ce soldat qui nous a raconté les moments joyeux ou difficiles vécus sous les drapeaux. Pas de critique acerbe, mais tout naturellement il a écrit aussi

avec humour des situations heureuses, parfois tristes.

«Il était 18h45 un mercredi sur la place d'appel de la caserne de Chamblon, lorsque nous avons vécu les soixante secondes les plus solennelles de notre vie. En l'honneur du camarade de la caserne de Kloten mort dans un accident de la circulation lors d'une instruction le matin même, nous avons observé une minute de silence, alignés sur la place d'appel en «tenue A» de circonstance: veston, chemise et cravate. Vingt secondes. Jamais silence n'a été si profond. On aurait presque entendu le frisson qui parcourait les nuques. La dimension folklorique ha-

bituelle des appels s'est évanouie. Dans la tête, les pensées se bousculent. Les premières vont au camarade disparu, au blessé et à leurs familles». «Le risque de mourir fait irruption dans notre réalité, avec l'effet d'une gifle. On repense aux véhicules que l'on conduit, aux personnes assises derrière, aux armes que l'on manie.» Des extraits qui font chaud au cœur et merci d'avoir offert cette passionnante rubrique aux lecteurs de 24 heures. La carrière de rédacteur du soussigné a débuté en 1964 à Vallorbe ER ach 216 sous les ordres du major EMG Olivier Pittet. «Allez y Schulé, je vous fais confiance».

jhs

Nam

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue **Nam** - Notre Armée de milice
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. + fax 024 426 09 39

Administrateur - Rédacteur en chef:

adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluemail.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice
Journal **Nam**, 1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-

Page couleur + Fr. 450.-
Page quadrichromie Fr. 2500.-

Publicité sous texte (réclame) + 25%
Emplacement prescrit + 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37, 1422 Grandson

Procédé d'impression: **Format:**
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:

PCL - Presses Centrales SA, 1020 Renens

Les parutions de la revue Nam
«Notre armée de milice»

Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité
et la matière rédactionnelle.

Plages de vacances Plages du souvenir



Or donc voilà que l'heure est à «la reprise»: alors les souvenirs illustrés des vacances estivales s'enferment dans les albums - ou plus exactement au cœur de son smartphone ou sur quelques gigas de son disque dur. Et pour de nombreux concitoyennes et concitoyens, ces souvenirs portent le nom de plages du sud-est de la France. Nice, Cannes se mélangent à Hyères, Cassis ou encore à Bormes-les-Mimosas, Saint-Clair, le Lavandou, Agay, Rayol Canadet ou même, peut-être, Saint-Tropez!

Ce sont les plages des vacances, du plaisir, du repos, de l'insouciance... Mais à propos de ces mètres carrés de sable garnis de parasols et de transats et régulièrement baignés par la marée, que sait-on de leur passé? De leur histoire - par ailleurs toute récente?

Oui, il y a 75 ans, cette côte française vivait à l'heure du Débarquement de Provence: le 15 août! Bien moins connu que l'opération «Overlod» du 6 juin 1944 sur les côtes de la Normandie, celle baptisée «Dragoon» fut tout autant importante pour la libération de l'Europe de l'emprise nazie. Sous un commandement commun américano-français, le débarquement, la prise des ports de Marseille et de Toulon puis la progression des armées alliées remontant le Rhône et opérant une jonction avec les troupes venues de la Manche, se déroulèrent plus rapidement que planifié.

Oui, il y a 75 ans, ces 18 plages (de vacances) étaient le théâtre d'après combats - y compris dans l'arrière-pays. Mais se souvient-on exactement des militaires engagés? Oui, de ces 260 000 combattants de la 1ère armée française dirigée par le général Jean de Lattre de Tassigny, dont la plupart venaient d'Afrique du Nord et subsaharienne. D'anciennes colonies françaises. Présent aux commémorations du 15 août à Saint-Raphaël puis du 17 août à Bormes-les-Mimosas, le Président français en a rappelé les origines: «Français d'Afrique du Nord, pieds noirs, tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, zouaves, spahis, goumiers, tirailleurs que l'on appelait sénégalais mais qui venaient en fait de toute l'Afrique subsaharienne» devait énumérer Emmanuel Macron. Par ailleurs, et la symbolique était forte, accompagné des présidents guinéens, Alpha Condé et ivoirien, Alassane Ouattara.

Et voilà que, soudain, ces plages de vacances se transforment en plages du souvenir. Souvenir de ces hommes venus d'ailleurs, combattre pour libérer une terre qui n'était pas la leur. Souvenir de ces hommes habités d'un idéal et de valeurs qui leur font honneur. Souvenir de ces hommes trop rapidement tombés dans le confortable oubli d'une Europe qui, dès 1945, pensait à elle, agissait pour elle.

Et voilà que, aujourd'hui, celles et ceux qui sont, peut-être, leurs fils, leurs enfants, leur descendance, fuient leur pays, tentent la traversée de cette même Méditerranée (mare nostrum - notre mer) à la recherche de... de quoi?

Peut-être ont-ils envie, aussi, de partager le bonheur, le succès de cette Europe qu'ils ont, plus que largement, contribué à sauver? Cette interrogation n'est pas une réponse au problème. Elle se veut juste être un instantané de réflexion dans la masse d'instantanés pris, cet été, sur les plages de vacances. Et qui seront, demain toujours, les plages du souvenir.

Jean-Luc Piller

Politique

Une initiative pour réformer la milice

Une initiative propose de réformer le système de milice, intégrer les femmes et élargir la liste des façons de servir. Une milice obligatoire pour Suisses et Suissses, offrant de multiples façons de servir sa patrie: voilà ce que propose l'initiative pour un service citoyen, dont le texte a été publié le 31 juillet 2019. Outre les trois piliers que constituent l'armée, le service civil et la protection civile, ce projet veut y intégrer d'autres formes d'engagement citoyen. Il pourrait aussi inclure les pompiers volontaires et certaines charges de politique communale ou même certains mandats religieux, à définir au Parlement. Autre enjeu du texte: l'intégration des femmes dans cette obligation de servir. «Une façon de leur donner le statut de citoyennes à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs», précise Noémie Roten, soldate, coprésidente de l'Association Servicecitoyen.ch

**Merci de communiquer
vos changements
d'adresse à:**

info@revue-nam.ch


ou par courrier

**La Poste ne nous indiquant
plus les changements d'adresses**



Château d'Auvernier
ENCAVAGE FONDÉ EN 1603
Thierry Grajoan & Cie
PROPRIÉTAIRE - ENCAVEUR

CHÂTEAU D'AUVERNIER - 2012 AUVERNIER
TÉL. +41 32 731 21 15 - FAX +41 32 730 30 03
WWW.CHATEAU-AUVERNIER.CH



Armée suisse

L'épreuve du feu!

Alors que les tensions ne cessent de croître au niveau international entre les grandes puissances, l'avenir de l'armée suisse n'a jamais été aussi incertain. L'an prochain, le peuple devra décider si oui ou non il accepte le principe d'acquiescer à une nouvelle flotte d'avions de combat pour 6 milliards de francs. L'enjeu va cependant bien au-delà de la seule question de la défense aérienne. Pour l'armée suisse, c'est l'épreuve du feu! En cas de refus, elle ne sera plus que l'ombre d'elle-même...

A la veille des élections fédérales d'automne, **Nam** fait le point avec six Conseillers nationaux représentant les grands courants politiques au sein du Parlement.

L'armée de milice - fondée sur le service obligatoire pour les hommes - a-t-elle encore un avenir ou faut-il la réformer davantage, la professionnaliser, la supprimer?



Jean-Pierre Grin (UDC/VD): Notre armée de milice est un élément essentiel pour la sécurité de notre pays, son maintien est indispensable et nécessaire pour notre souveraineté et notre sécurité. La protection de nos

différentes infrastructures économiques et administratives est un enjeu majeur pour notre armée avec la protection et la lutte contre les cyberattaques. La réalisation du projet DEVA est en bonne voie de réalisation, mais notre armée doit suivre au fil des années sa modernisation pour garder sa crédibilité.

Lisa Mazzone (PES/GE): Je suis membre du Groupe pour une Suisse sans armée. Neutre et entouré de pays amis, sans ennemi connu selon le Conseil fédéral et siège de nombreuses institutions internationales, notre pays est dans une position idéale pour cela. La richesse de la Suisse est la promotion de la paix.

Benjamin Roduit (PDC/VS): La sécurité est essentielle pour un Etat. Notre système de milice a fait ses preuves et doit être maintenu. Il est un lien essentiel avec la population qui prend ainsi conscience que nous devons avoir un système de sécurité fiable.

Isabelle Chevalley (PVL/VD): Je reconnais la nécessité d'avoir une armée de milice organisée de façon optimale et efficace quant aux coûts.

Pierre-Alain Fridez (PS/JU): Le peuple suisse a plébiscité en 2013 l'obligation de servir. On doit en tenir compte. De mon point de vue, le système actuel peut se maintenir, mais je souhaite une réduction du nombre de militaires à 60 000 avec une réserve de 30 000. Cette réduction vise à s'adapter au niveau des risques actuels, risques qui ne concernent pas en premier lieu l'armée mais

plutôt les forces policières et les gardes-frontières, dont la dotation doit être sensiblement augmentée.



Laurent Wehrli (PLR/VD): Oui, l'armée de milice a un avenir en Suisse. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas régulièrement la réviser et l'adapter aux risques et menaces. Elle doit aussi prendre en considération

les évolutions de vie et être plus flexible notamment pour permettre aux étudiants d'accomplir plus facilement des services d'avancement en parallèle de leurs études.

Le rôle des femmes

Les femmes devraient-elles être également soumises à l'obligation de servir?

Jean-Pierre Grin: Les femmes doivent être encouragées à s'engager dans notre armée de milice. Mais une obligation générale de servir serait trop contraignante pour la place qu'elles occupent dans notre société, sensibilité, maternités et autres. Madame la Conseillère fédérale Amherd doit par diverses mesures favoriser l'engagement des femmes qui désirent servir dans notre armée de milice.

Lisa Mazzone: Je suis en faveur de l'ouverture, sur une base volontaire, du service civil aux femmes, qui n'y ont pour l'instant pas accès directement. L'égalité ne doit pas se faire en ajoutant une nouvelle obligation pour les femmes, qui subissent de nombreuses discriminations (inégalités salariales ou niveau des retraites).

Benjamin Roduit: A mon sens, non. Il s'agit cependant de donner les moyens à celles qui désirent le faire. Rendre obligatoire la journée d'information pour les jeunes filles serait déjà un pas important.

Isabelle Chevalley: Non mais il faut qu'elles puissent aussi avoir accès au service civil si elles le désirent.

Pierre-Alain Fridez: Vu mon souhait de réduire le nombre de militaire, l'obligation de servir des femmes n'est pas une priorité. Leur engagement doit rester basé sur leur libre choix.

Laurent Wehrli: En regard de leurs autres engagements pour la société, je ne suis pas

favorable à une obligation; mais il faut faciliter, flexibiliser pour qu'il n'y ait aucun frein à leur incorporation volontaire et qu'un nombre toujours plus grand s'engage.



Le service civil

Faut-il revoir les modalités du service civil?

Jean-Pierre Grin: Le service civil, doit être réservé aux objecteurs de conscience et non comme une variante à l'obligation de servir. Lors de la prochaine législature, une révision de la loi est nécessaire pour rendre le service civil moins attractif; cela pour freiner l'érosion des effectifs de notre armée.



Lisa Mazzone: Oui, mais dans le sens d'une équité de durée entre services civil et militaire. Les réformes proposées par le Conseil fédéral auraient un impact négatif sur les services à la population, dans le domaine de

l'agriculture ou du soutien aux personnes âgées notamment. Des dizaines d'institutions d'utilité publique se sont exprimées contre l'affaiblissement du service civil.

Benjamin Roduit: Le service civil ne doit concerner que des tâches spécifiques de protection de la population. Il s'agit en aucun cas de créer des tâches sociales supplémentaires ou concurrentielles envers l'économie. Dans ce sens, ses effectifs doivent être limités.

Isabelle Chevalley: Non, je suis contre des exigences plus élevées pour l'accès au service civil. Toutefois il y a lieu d'augmenter les exigences de transfert entre service militaire et service civil pour les soldats formés.

Pierre-Alain Fridez: Le service civil est une institution qui marche bien, et qui permet à des jeunes qui le souhaitent de s'engager concrètement en faveur des autres. Le service civil est devenu un facteur qui contribue à la cohésion du pays. Pénaliser plus encore les civilistes, qui acceptent déjà une durée de service 50% plus longue, pour favoriser le maintien des effectifs de l'armée est inacceptable, et deviendrait clairement inutile si l'on réduisait le nombre de militaires.

Laurent Wehrli: Oui, selon les modalités récemment décidées par le Conseil national.

Les avions de combat

La Suisse a-t-elle besoin d'un nouvel avion de combat, pour une enveloppe de 6 milliards de francs?

Jean-Pierre Grin: Oui la Suisse a besoin d'un nouvel avion de combat. Les avions actuels approchent du terme de leur durée d'utilisation. S'ils ne sont pas remplacés à temps, la Suisse ne sera plus en mesure de protéger et de défendre son espace aérien. Comme le propose le Conseil Fédéral, le Parlement et le peuple suisse devront voter sur

le montant global de 6 milliards de francs. Le choix du modèle d'avion de combat doit revenir ensuite au Conseil Fédéral.

Lisa Mazzone: La Suisse a besoin d'une police de l'air, qui peut être assurée par 8 avions, selon le Conseil fédéral. Pour ce faire, les F/A-18 pourraient être prolongés. Les 6 milliards prévus par le Conseil fédéral devraient être investis dans des domaines sécuritaires plus urgents, telle que l'adaptation au réchauffement climatique et la cyberdéfense.

Benjamin Roduit: Absolument. Le contrôle efficace de notre espace aérien est important pour notre sécurité.



Isabelle

Chevalley: Les vert'libéraux s'engagent en faveur d'une défense aérienne organisée de façon optimale et efficace du point de vue des coûts. En ce qui concerne les forces aériennes, le service de police aérienne devrait primer sur toutes les autres tâches. Ceci nécessite le remplacement des F/A-18 qui devra être intégré dans une stratégie équilibrée et globale de la défense aérienne. Celle-ci devra prendre en compte la défense aérienne basée au sol. Cela exige le sens de la mesure et de la raison budgétaire. Cependant, si le parlement se prononce quand même en faveur d'une solution «de luxe» qui ne pourrait pas être financée, les vert'libéraux s'y opposeront une fois de plus.

Pierre-Alain Fridez: La Suisse a besoin d'avions de combat, 20 ou 30 au maximum, pour assurer la police du ciel. Nous n'avons pas besoin de moyens supplémentaires pour développer la capacité du combat aérien, vu le contexte international privilégié que connaît notre pays et le fait d'être entouré par des pays amis avec qui nous devons collaborer. Des avions, oui, mais nos FA-18 peuvent encore servir sans problème un bon moment... (Avant la votation sur le Gripen: 5000 heures de vol, aujourd'hui 6000... et dans certains pays, 7 à 8000 heures...). Faisons l'acquisition d'un système de défense sol-air moderne et performant, et remettons à plus tard l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Laurent Wehrli: Oui, très clairement. Aucune défense au sol ne peut être assurée sans la sécurité dans la troisième dimension!

La politique de sécurité et de défense

Quelles devraient être les lignes directrices de la politique de sécurité et de défense de la Suisse pour les 10 prochaines années?

Jean-Pierre Grin: La principale ligne directrice, c'est la sécurité à tout prix! Pour cela, il faut poursuivre la réforme DEVA (Développement de l'Armée) qui vise à adapter la structure de l'armée à la menace actuelle

et à moyen terme. L'acquisition d'un nouveau système de défense sol-air de longue portée sera nécessaire en parallèle de celle des nouveaux avions de combat. Moderniser les forces terrestres et renforcer la cyberdéfense sont et seront aussi des enjeux importants pour ces 10 prochaines années.

Lisa Mazzone: La priorité est l'engagement contre le réchauffement climatique, qui cause de grandes instabilités mondiales et des dégâts humains et matériels locaux. Il faut également investir dans la cyberdéfense, pour protéger nos infrastructures critiques notamment.



Benjamin Roduit:

Il faut maintenir une armée moderne 4.0, capable de s'adapter rapidement aux impératifs de sécurité internationale et visible auprès de la population.

Isabelle Chevalley: La mission et la conception de l'armée doivent s'adapter aux dangers et menaces actuelles et futures; citons pour exemple les cyberattaques et le terrorisme, la protection d'infrastructures essentielles ou des interventions subsidiaires telles que l'aide aux cantons en cas de catastrophes naturelles. Les opérations de maintien de la paix sous mandat de l'ONU dans les conflits à l'étranger font également partie des tâches de l'armée suisse.



Pierre-Alain

Fridez: Trois principes doivent guider nos choix stratégiques:

- Face aux dangers d'aujourd'hui (cyber, terrorisme, risques climatiques) nous devons renforcer notre capacité cyber, augmenter la dotation de nos forces policières et des gardes-frontières, et des moyens d'aide aux collectivités publiques en cas de catastrophes. Cela nécessite des moyens financiers supplémentaires.
- La taille de l'armée doit être réduite, et suivre le choix que semble faire le Conseil fédéral en vue d'une armée mobile, bien équipée, dont la tâche ne serait plus de défendre un territoire (selon le vieux schéma d'une guerre traditionnelle entre Etats), mais nos populations, contre des conflits hybrides, en appui à la police à titre de subsidiarité.
- Renforcer notre action en faveur de la promotion de la paix, notamment en doublant le nombre de nos soldats engagés à l'étranger. Toute la paix que nous pourrions contribuer à instaurer ou à maintenir dans le monde qui nous entoure, cela sera secondairement autant de paix supplémentaire chez nous aussi.

Laurent Wehrli: Il faut:

- Assurer la cyber-défense;
- Assurer la défense de la 3e dimension (nouveau avion et nouveau système de DCA);
- Poursuivre la mise à jour régulière des tactiques d'engagement et des systèmes d'armes, afin d'avoir une défense capable et reconnue comme telle;
- Renforcer les liens entre les centres de formation, l'économie et l'armée pour valoriser le système de milice et en développer l'intérêt;
- Renforcer encore les collaborations et synergies entre toutes les institutions sécuritaires et autorités concernées: armée, police, pompiers, protection civile, sanitaires, comme entre la Confédération, les cantons et les communes, notamment pour avoir des réponses adéquates et coordonnées face au terrorisme ou aux dangers naturels.

La presse militaire

Que pensez-vous de la presse militaire?

Jean-Pierre Grin: La presse militaire doit faire taire la maxime trop souvent donnée à notre armée: «La grande muette», en informant la population des diverses prestations de notre armée. Elle doit aussi recueillir et transmettre des informations ponctuelles sur les différentes évolutions des risques sécuritaires qui concernent notre population. Elle doit faire en quelque sorte cette liaison indispensable entre le peuple et l'armée et donner aussi la parole, comme dans ce reportage, à divers politiciens.

Lisa Mazzone: Je n'en suis pas une lectrice assidue, mais il est important d'avoir une presse diversifiée pour assurer un dialogue qui prenne en compte la pluralité des opinions.

Benjamin Roduit: Je n'ai malheureusement pas le temps de la lire.

Isabelle Chevalley: Je ne la connais pas.

Pierre-Alain Fridez: La presse militaire, c'est pour moi, avant tout une source d'information... bienvenue...

Laurent Wehrli: La presse militaire assume un rôle essentiel d'information et de formation continue. *José Bessard*

ALIGRO

Cash & Carry

Genève-Les Vernets
Tel. 022 308 60 20

Chavannes-près-Renens
Tel. 021 633 36 00

Sion
Tel. 027 327 28 50

Matran
Tel. 026 407 51 00

Schlieren
Tel. 044 732 42 42



www.aligro.ch

A l'Aéropôle de Payerne

Une coexistence appréciée

Les officiers vaudois sont attentifs à toutes les évolutions de l'institution militaire. Récemment, ils se sont intéressés à la nouvelle configuration de l'aérodrome broyard.



Le col Stéphane Goy et son épouse. À droite, le div Claude Meier.

Le 25 janvier 1995, le conseiller national payernois Pierre Savary déposait un postulat, relativement à «une exploitation mixte». En substance, on lisait les propos suivants: «Dans un proche avenir, l'aviation militaire sera profondément modifiée. Les F/A-18 Hornet ne compenseront pas en nombre les appareils destinés à disparaître. (...) L'ouverture de l'aérodrome de Payerne au trafic civil donnerait des atouts et un nouveau souffle à l'économie de toute une région. Le fret

aérien, les charters, les voyages d'hommes d'affaires et la maintenance dans l'aviation générale nous paraissent des activités envisageables à côté du trafic militaire». Rappelons que M. Pierre Savary a obtenu un grade de colonel; ce cadre supérieur est membre de la Société vaudoise des officiers.

Des pilotes à profusion

Samedi 18 mai 2019, dans le cadre de l'Aéropôle de Payerne, les membres de la SVO

se retrouvaient; ils participaient à une 194^e assemblée générale. Le col Stéphane Goy préside la société en question.

Des aviateurs participaient à la rencontre. Citons le CC Christophe Keckeis (pilote Mirage IIIS); le div Claude Meier (ancien cdt de l'Escadrille d'aviation 17, comprenant une flotte de F/A-18); le col EMG Fabio Antognini (il entreprit des essais sur le Gripen E); le col EMG Pierre de Goumoëns (il fut aux commandes d'un Tiger F5, puis d'un F/A-18); le plt Fanny Chollet, ainsi que le plt Jean-Charles Linsi (depuis peu, l'un et l'autre pilotent des F/A-18; en tant que première femme acceptée pour conduire un avion de combat, Mlle Chollet était très entourée).

La syndique de Payerne, Mme Christelle Luisier Brodard prononçait un discours; de son côté, le président exécutif de Swiss aeropôle SA, M. Urs Ryf corroborait l'argumentation de l'édile. Les deux orateurs se réjouissaient, car depuis 2007, année du dépôt officiel d'un dossier de candidature, les autorisations ont été données, et les vols civils se sont multipliés. L'inauguration d'un terminal ultramoderne a eu lieu en 2019. Issues de l'armée et des milieux économiques, «des équipes complémentaires apportent de la visibilité et de l'expérience».

Durée, prolongation, augmentation

Le col EMG Benoît Studemann commande la Base aérienne militaire. Cet officier supérieur évoquait le développement des aéroports régionaux, et faisait des comparaisons. Avec de telles organisations, les cadres de

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
chemin de momex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE # FIDUCIAIRE Membre indépendant de EuraAuditInternational

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

Surveillance - Protection - Enquêtes

PYTHON

Un nouveau regard sur la sécurité

Contact Tél. +41 22 749 19 00

www.python-securite.ch

Stratégie - Expertise - Coaching



Le col Pierre Savary et le br Yves Charrière; le col Anton Chatelan et le col Alain Bergonzoli; le lt col EMG Sébastien Rouge; le col EMG Fabio Antognini et M. Urs Ryf.

l'armée et les décideurs civils coopèrent harmonieusement. Certaines places d'aviation sont très anciennes; si celle de Payerne fonctionne depuis 1921, une autre, à Lausanne-Blécherette, a été sollicitée dès 1910. Pendant la Seconde Guerre mondiale, des chasseurs à hélices décollèrent de l'aérodrome lausannois. Un historien retrace des événements caractéristiques. «La piste de Lausanne-Blécherette fut utilisée par de nombreuses escadrilles d'active. Les installations abritèrent notamment des Messerschmitt 109E, et des Morane-Saulnier D-3800. Lors des affrontements de juin 1940, deux Messerschmitt aux couleurs suisses partirent de Lausanne pour intercepter des Messerschmitt 110 allemands dans la région de La Chaux-de-Fonds» (voir: Philippe Cornaz, «80 ans de la Blécherette», Lausanne, Section vaudoise de l'Aéro-club de Suisse, 1990). Les temps de paix coïncidèrent avec de nouvelles activités aéronautiques. Maintenant, inaugurée en mai 2000, une piste en asphalte de 875 mètres favorise les vols d'affaires. Le div Claude Meier citait l'ingénieur anglais Sydney Camm (1893-1966). Il fut notamment le concepteur du premier chasseur monoplane de la Royal Air Force, le Hawker Hurricane; Camm s'occupa encore du lancement de l'avion supersonique Hawker Hunter (entre 1958 et 1994, les Suisses employèrent 152 exemplaires de cet appareil). L'ingénieur notait plusieurs impondé-

rables: la durée d'exploitation d'un aéro-nef, la prolongation de son utilisation, l'augmentation de la flotte. De plus, des interventions politiques compliquaient parfois la tâche des responsables militaires.

Le 6 juin 1993, le peuple suisse avalisait l'achat de 34 F/A-18. Aujourd'hui, les engins en question présentent des signes de vieillissement; leur remplacement s'avère inéluctable. Mais, l'histoire se répète, ainsi que les impondérables dont nous avons parlé plus haut.

Pour terminer, citons quelques personnes qui visitaient ces nouvelles installations payernoises. Nous avons rencontré des membres du comité de la SVO: le col EMG Pierre Streit (historien); le lt col EMG Sébastien Rouge (pdt du groupement nord); le lt col EMG Christophe Gerber et le lt col Etienne Guggisberg (tous deux sont vice-présidents); le maj EMG Gilles Bonnard (il accueillait les participants à la journée); le maj Sébastien Thüler (responsable de la communication); le cap Edouard Hediger (chef EM et secrétaire cantonal). Le CC Daniel Baumgartner, le div Jean-Philippe Gaudin, le div Claude Meier, le pdt du Grand Conseil Rémy Jaquier donnaient des conférences sur des sujets d'actualité. Des anciens de la SVO côtoyaient des nouveaux: né en 1959, le plt Gilles Goutte est devenu membre honoraire; les lts David Douglass et Paul Leuba ont été intronisés récemment.



Le col EMG Pierre Streit et le cap Edouard Hediger.



Le maj Georges Caviezel et le lt col Olivier Narbel.



Le maj Sébastien Thüler et le lt col EMG Christophe Gerber.



Mme Christelle Luisier-Broccard; le lt Paul Leuba et le lt David Douglass; le CC Daniel Baumgartner et le div Jean-Philippe Gaudin; le lt Jean-Charles Linsi et le plt Fanny Chollet.



Le four Billy Meyer; le CC Christophe Keckeis et le col EMG Benoît Studemann; le cap Pierre Droz; le plt Gilles Goutte et le lt col Etienne Guggisberg; le maj EMG Gilles Bonnard.

École de sous-officiers d'aviation 81

Des aiguilleurs en devenir

Les contrôleurs du trafic aérien utilisent, à bon escient, les connaissances qu'ils ont acquises à l'armée. Dans la perspective d'un prochain retour à la vie civile, des nouveaux sergents étaient exhortés à se prévaloir de leur formation militaire.



Le lt col EMG Alexandre Willi et quelques nouveaux promus.

Les promus, au grade de sergent, romands et tessinois

Classe dirigée par l'adj EM Julien Graf:

Sdts: Ayer Maxime; Bianchi Ludovic; Chesaux, Nora; Christen, Lucie Clara; Decorzent, Khéops; Del Fedele, Alex; Di Pietro Benjamin; Drainca, Drini; Fontana, Nathan; Humair, Ludovic; Joye, Dylan; Lauber, Dimitri; Losey, Loris; Montone, Vincent; Nicolet, Frédéric; Perez Burgos, Dylan; Pernet, Manon; Pitetti, Florian; Saviaux, Jérémie; Steiner, Marvyn; Strahm, Henri; Vonlanthen, Jérémy; Zbinden, Christian Patrick.

Classe dirigée par l'adj EM Julien Staehli:

Sdts: Antonini, Dario; Camasso, Daniel; Canciani, Simon; Casaluci, Danilo; Devanthay, Louis; Ebinger, William; Egger, Brian; Fischer, Blaise; Flückiger, Nassim Florian; Gerber, Tristan; Hausammann, Dimitri; Ibrahimovic, Enver; Jeker, Nicolas; Jouini, Hakim; Lopes, Samuel; Lutz, Robin; Monterrubio, Nicolas; Mudry, Sébastien; Ruschetta, Mickaël.

Samedi 15 juin 2019, à Estavayer-le-Lac, 89 soldats obtenaient le grade de sergent. Ces jeunes gens provenaient de l'École des sous-officiers d'aviation 81, que dirige le lt col EMG Alexandre Willi. Nous avons décompté 47 élèves germanophones, 40 francophones, et 2 italophones.

Le respect de l'autre

Le commandant d'école rappelait quelques principes aux promus. La sécurité doit être développée et entretenue; l'éducation militaire tend à promouvoir la rigueur, la précision, l'excellence. La force de l'armée réside dans la cohésion des individus; ils font partie d'un même ensemble. Avant d'exercer



Le lt col EMG Alexandre Willi.

un droit, le supérieur assume un devoir. Le sergent donne des ordres, mais il respecte premièrement son subordonné.

En accomplissant leurs formations, les 89 sergents étaient répartis dans 4 classes. Des sous-officiers supérieurs dirigeaient celles-ci. Il s'agit des adjs EM Julien Graf, Marc Meier, Martin Pasche et Julien Staehli. On remarquait la présence de plusieurs autres cadres. Parmi eux, citons le col EMG Beat Loosli; le col EMG Simone Rossi; le lt col EMG Frédéric Gaillard; le lt col Alain Freise (cet officier a un bon ascendant; évoquons ce souvenir qui date de quelques années: d'abord très réfractaire, le sdt Olivier Schulé a pu apprécier ensuite la conduite responsable d'Alain Freise; Olivier Schulé est le fils de l'adj sof Jean-Hugues Schulé, le rédacteur en chef de la revue **Nam**); mentionnons encore le maj Raphaël Pasteris; l'aumônier, l'of spéc Olivier Goldschmidt; l'adj maj Marcel Keller; l'adj EM Jacques Bonvin. L'assistance était nombreuse; des parents, des fiancées, des amis entouraient les 89 nouveaux sous-officiers.

Une aide pour les pilotes

Le col Olivier Perrin prononçait une allocution. M. Perrin fonctionne en qualité de «responsable de l'espace aérien supérieur chez Skyguide». L'orateur faisait un paral-



Le col EMG Beat Loosli et l'adj maj Marcel Keller; le maj Raphaël Pasteris et l'of spéc aum Olivier Goldschmidt.

**POUR VOTRE
PUBLICITÉ
LIRE EN PAGE 5**



Le Lt col EMG Alexandre Willi remet un cadeau au col Olivier Perrin. Le col Olivier Perrin. L'adj EM Martin Pasche.

lèle entre les sergents frais émoulus de l'E av 81 et les contrôleurs professionnels du trafic aérien. Les premiers ont été instruits dans des domaines tels que la maintenance des avions de combat, les transports, l'entretien des aéroports, etc. Les seconds cherchent constamment à parfaire les services de navigation dans le ciel; ces hommes et ces femmes se réclament d'une sécurité optimale. Les contrôleurs travaillent pour la société civile, mais sont

aussi sollicités pour guider les pilotes militaires. Incontestablement, pour le citoyen qui veut suivre une carrière d'aiguilleur, le travail accompli dans le cadre de l'E av 81 peut servir.

P.R. L'adj EM Julien Graf..



Le Lt col EMG Frédéric Gaillard; le Lt col Alain Freise et l'adj EM Jacques Bonvin; le col EMG Simone Rossi.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des officiers

Les officiers latins promus au 1^{er} juillet 2019 au grade de colonel EMG: Simaz Mario, Sessa.

Au grade de lieutenant-colonel: Cusin Michel, Fétigny; Küffer Samuel, Yvonand; Perler Lionel, Essertines-sur-Yverdon; Widmer Nicolas, Pully.

Au grade de major: Klein Sebastian, Lussy-sur-Morges.

Au grade de capitaine: Beney Jonathan, Grimisuat; Clément Alain, Fribourg; Gabriele Robin, Mezzovico; Grech Robin, Epesses; Jacomelli Andrea, Bellinzona; Mathieu Bastien, Sion; Steck Laurent, La Conversion.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des sous-officiers

Les sous-officiers latins promus au 1^{er} juillet 2019 au grade d'adjudant d'état-major: Cogne Arnaud, Cartigny; Debons Olivier, Sion; Pustorino Giuseppe, Bassins.

EU: Une femme présidente

Une première

Les eurodéputés (qui sont 747) ont élu le 16 juillet 2019, Ursula von der Leyen à la présidence de la commission européenne. A partir du 1^{er} novembre 2019 l'Allemande Ursula von der Leyen, 60 ans deviendra la toute première femme à prendre la présidence de la Commission européenne, l'exécutif de l'Union des Vingt-huit. La démocrate-chrétienne, ministre allemande de la Défense va succéder au Luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

2019 = 46^e année

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible également sur www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Localité _____
Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, *Notre armée de milice* (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à *Notre armée de milice* qui ne coûte que CHF 44.- par année (TVA comprise).

SUVA

Bon résultat pour l'assurance militaire

L'assurance militaire, gérée par la Suva, affiche un bilan positif pour l'année 2018. Le nombre d'accidents et de maladies, mais aussi les prestations d'assurance et les frais administratifs, sont en baisse. Les sportifs d'élite, notamment Ramon Zenhäusern, bénéficient d'une pleine couverture auprès de l'assurance militaire. Un fait appréciable qui a porté ses fruits.

En 2018, l'assurance militaire a versé des prestations d'assurance à hauteur de 175,2 millions de francs, principalement dans le cadre de cas relevant de militaires de milice (personnes servant dans l'armée, la protection civile et le service civil). Cela représente 8,5 millions de francs de moins par rapport à l'année précédente (-5%). Non seulement les coûts des rentes, mais aussi ceux des indemnités journalières et des frais de traitement, ont affiché un recul. La raison principale est la suppression de l'école de recrues d'hiver 2017/2018, liée au projet de développement de l'armée. Il en est résulté une diminution du nombre de jours de service et une baisse de 5 % environ du nombre de nouveaux cas enregistrés. Les frais administratifs ont aussi pu être abaissés à 20,5 millions de francs (année précédente 21,7 millions de francs / -5,4%).

Accidents et maladies en baisse

Au cours de l'exercice 2018, l'assurance militaire a enregistré près de 39 000 nouveaux cas, soit environ 2 000 de moins que l'année précédente. Il s'agit de 29 000 maladies et 10 000 accidents, toutes catégories d'assu-

rance confondues. Les militaires de milice ont contracté près de 14 000 maladies et été victimes de 6 000 accidents. Parmi tous les groupes d'assurance, les affections du système musculosquelettique restent les plus fréquentes (environ 24%). Au niveau des accidents, les fractures au visage sont les plus répandues (près de 13% des cas), suivies par les entorses, les contusions, les déchirures de ligaments ou de tendons (7% chacune). Près d'un quart des cas reconnus par l'assurance militaire concernaient des accidents de sport.

Sportifs d'élite couverts

La Confédération soutient le sport d'élite et permet aux jeunes athlètes de suivre l'école de recrues pour sportifs d'élite. Ils effectuent jusqu'à 100 jours de service volontaire, au cours desquels ils peuvent s'entraîner ou obtiennent un poste de militaire contractuel. Les athlètes bénéficient non seulement d'un encadrement personnel par le Centre de compétences sport Armée, mais ont aussi à leur disposition les infrastructures de l'Office fédéral du sport OFSPO, notamment au siège à Macolin et

sur les différents sites de Tenero, Andermatt et Ipsach.

Pendant leur service militaire, les sportifs d'élite sont couverts par l'assurance militaire en tant qu'institution étatique. En cas d'accident ou de maladie, l'assurance militaire est tenue de verser des prestations. Il en a notamment été ainsi pour le skieur Ramon Zenhäusern, qui a remporté pour la Suisse la médaille d'argent au slalom lors des Jeux olympiques d'hiver 2018 à Pyeongchang. En raison d'un grave accident, ce succès aurait encore été impensable quelques mois auparavant. Cet accident s'étant produit à l'entraînement pendant le service militaire, le suivi médical et les coûts en découlant ont été pris en charge par l'assurance militaire. Par ailleurs, l'assurance militaire a également soutenu le jeune athlète sur le plan financier en lui versant une indemnité journalière pendant sa réadaptation. «Je me sentais bien entouré, malgré une période difficile», déclare Ramon Zenhäusern. «Il est clair que l'assurance militaire a contribué à mon succès.» «Au cours des cinq dernières années, des prestations d'assurance d'un montant de 370 000 francs environ ont été fournies pour des sportifs d'élite en moyenne par an», explique Stefan A. Dettwiler, directeur de l'assurance militaire. «Cela représente 0,8% de la totalité des versements des frais de traitement et des indemnités journalières pour des cas imputables aux militaires de milice de l'armée et aux militaires contractuels. Près de 70% de ce montant concerne les frais de traitement, tandis que le reste est attribué aux indemnités journalières.»

Tous les chiffres et faits de l'année d'assurance 2018, des informations complémentaires sur le thème de la prévention et une interview de Ramon Zenhäusern figurent dans la statistique de l'assurance militaire 2019.

ProTell poursuit la lutte

Le comité se renforce

Réuni en séminaire à Crans-Montana les 19 et 20 juillet, le comité de ProTell a accueilli deux nouveaux membres: Mme Irina Thalmann comme nouvelle trésorière et M. Daniel Kuratli comme responsable du développement de l'organisation en Suisse alémanique. Fort de ces nouveaux soutiens, il a adopté un nouveau slogan et tracé les nouvelles lignes directrices de son action après la votation du 19 mai.

Ancien trésorier, M. Marc-Henri Bujès devient responsable du développement de l'organisation en Suisse romande. Il travaillera de concert avec M. Kuratli. Ainsi renforcé, le comité a défini trois axes principaux pour son action pour les mois à venir:

• Protection des droits des membres de ProTell

La raison d'être de ProTell, ça doit être plus que jamais la défense des droits de ses membres propriétaires d'armes. Pour cela, nous nous engagerons, en collaboration avec Orion, pour offrir à nos

membres la meilleure protection juridique possible (une assurance dont la prime est comprise dans la cotisation à ProTell). Nous voulons aussi consolider le réseau d'avocats disposés à défendre nos membres. En sus, nous mettrons prochainement en ligne, sur le site de ProTell, un onglet dans lequel on trouvera des exemples pratiques permettant aux propriétaires d'armes de ce pays d'être informés au mieux au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle législation. Pour cela, nous avons besoin de vous: n'hésitez pas à nous informer de toute décision

qui pourrait vous sembler d'intérêt général!

• Influence politique et institutionnelle

ProTell continuera à être présente sur le terrain politique, à commencer par les élections fédérales où elle s'engagera en faveur de l'élection d'un maximum de défenseurs d'un droit libéral sur les armes. ProTell développera en outre ses liens avec les autorités chargées de mettre en œuvre la loi (fedpol, bureaux des armes, conférences des chefs de département et des polices cantonales) pour les sensibiliser aux droits des détenteurs d'armes de notre pays.

• Recrutement

Finalement, ProTell va faire un effort particulier de recrutement. Seule l'augmentation de l'effectif de nos membres nous permettra de peser pour défendre les droits de nos membres et de disposer des ressources financières nécessaires pour cela. Ce sera la tâche spécifique de MM. Kuratli et Bujès.

Ces nouvelles lignes directrices seront mises en œuvre sous un nouveau slogan: «Propriétaires d'armes, ProTell défend vos droits!».

www.protell.ch

Administration publique

Mme Amherd s'offusque contre les influences extérieures

La cheffe du Département fédéral de la défense veut faire la lumière sur les parrainages au sein de son département. Pour elle, il faut des règles strictes.



La conseillère fédérale Viola Amherd veut éclaircir les pratiques en matière de parrainage au sein de son département. En aucun cas l'administration ne devrait subir des influences extérieures par le biais de ces partenariats, estime la ministre.

La cheffe du DDPS a précisé ses objectifs dans un mandat de révision interne daté du 3 juillet et cité par le *Sonntagsblick*, que

Keystone-ATS s'est également procuré.

La conseillère fédérale PDC y émet le constat suivant: les dons en provenance de sponsors ont tendanciellement gagné en importance ces dernières années, en raison de la diminution des ressources budgétaires. L'administration publique doit impérativement éviter de subir toute forme d'influence involontaire par ce biais, même en apparence, souligne la ministre. C'est pourquoi l'acceptation d'argent issu du parrainage doit être régie par des règles strictes.

La récente affaire du financement du pavillon suisse à Dubaï - à laquelle devait participer le cigarettier Philip Morris - montre à quel point le sponsoring peut devenir un thème délicat. Le cigarettier devait participer au financement du pavillon suisse à l'Exposition universelle de Dubaï à hauteur de 1,8 million de francs.

Il n'y a cependant aucun lien de cause à effet entre cette affaire et l'examen mené au sein des services du DDPS, selon son

porte-parole, Renato Kalbermatten. L'affaire a été révélée par la presse et a suscité des réactions après que Viola Amherd ait décidé de ce mandat de révision. Il s'avère toutefois que les directives du DDPS en matière de parrainage et de publicité sont obsolètes et doivent être révisées.

Ruag, Pilatus et entreprises locales

Les personnes procédant à cet examen interne du DDPS doivent rendre leur rapport à la fin octobre. Elles doivent bénéficier d'ici là d'un accès illimité «à l'ensemble des documents, des personnes concernées et des locaux du DDPS». Leur tâche consiste à se procurer une vision d'ensemble et à identifier les points nécessitant d'être adaptés.

Le DDPS cite plusieurs exemples de manifestations ayant fait intervenir des sponsors et des partenariats publicitaires avec des entreprises ces dernières années. Il évoque en particulier les jubilés des bases aériennes de Dübendorf (ZH) en 2014, d'Alpnach (OW) et Meiringen (BE) l'année suivante, lesquelles fêtaient respectivement 100 ans, 50 ans et 75 ans d'existence.

Des entreprises d'armement sont intervenues dans le parrainage, ainsi que des grandes entreprises - comme Ruag, Pilatus et Swisscom - mais aussi des sociétés locales, actives dans les secteurs du transport, du commerce de marchandises ou des remontées mécaniques. ats

Transgenres

Le chef de l'armée pour l'intégration des transgenres

L'armée doit s'adapter et évoluer, estime Philippe Rebord qui veut autoriser le service militaire aux personnes transgenres.



Le chef de l'armée Philippe Rebord veut autoriser le service militaire des personnes transgenres. L'armée doit s'adapter et évoluer, a-t-il déclaré dans une interview parue dans le

gratuit alémanique *20 Minuten*.

Les médecins militaires ont jugé qu'une personne transgenre était inapte au service militaire, alors même qu'elle avait passé les tests

médicaux et qu'elle voulait désespérément s'engager. Celle-ci a donc déposé un recours. Une commission spéciale s'occupera de cette affaire. Le commandant de corps, qui va quitter son poste à la fin de l'année, pense que les personnes transgenres ont le droit de servir si elles remplissent les conditions: «Nous allons réviser le manuel.»

18 diagnostics par an

En moyenne, les médecins militaires posent environ 18 diagnostics de transsexualité par an. Les règlements actuels de l'armée prévoient toujours l'inaptitude au service militaire et à la protection civile en cas de transsexualité, mais l'armée a adapté sa pratique aux réalités de la société.

La brèche a été ouverte en 2013 par un membre de l'armée qui avait effectué une centaine de jours de service en tant qu'homme et qui s'était annoncé - avec succès - pour une mission militaire de paix au Kosovo après son changement de sexe.

Plus récemment, en avril dernier, l'armée suisse a ouvert le bureau «Diversity Swiss Army» pour traiter l'intégration des personnes transgenres. Mais les commandants de compagnie sont formés à la gestion de la diversité depuis les années 90.

Attirer les femmes

Le chef de l'armée suisse défend aussi l'intégration des femmes. Il souhaiterait avancer la journée de sensibilisation, aujourd'hui fixée à l'âge de 18 ans: «Nous devons atteindre les jeunes femmes déjà à 15 ou 16 ans».

Si les Suisses devaient voter un jour sur le service militaire des femmes, «je voterai oui», a dit Philippe Rebord. On compte actuellement 22% de femmes engagées dans la Swisscoy au Kosovo tandis que la moyenne descend à 0,7% pour l'ensemble de l'armée. ats

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: info@revue-nam.ch

Président: Lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
 François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
 sgt Francesco Di Franco.

Correspondants:
 - Berne: José Bessard
 - Suisse-romande: Patrice Rossel

La Turquie

Privée de jets américains

Les Etats-Unis ont confirmé le 17 juillet 2019 qu'ils bloqueraient la participation de la Turquie au programme d'avions F-35. Une décision qui intervient en raison de l'achat par Ankara de systèmes de défense antiaérienne russes S-400. «Le F-35 ne peut pas coexister avec une plateforme de collecte de renseignements russe qui va être utilisée pour percer ses capacités de pointe» a justifié la Maison-Blanche dans un communiqué. L'achat des missiles russes, qui ont commencé à être livrés, aura un «impact négatif sur l'interopérabilité de la Turquie» avec l'OTAN a poursuivi la porte-parole de la présidence, Stéphanie Grisham. Malgré tout, Washington «continuera à coopérer» avec Ankara, a-t-elle ajouté. «Les Etats-Unis accordent toujours une grande valeur à la relation stratégique avec la Turquie. En tant qu'alliés dans l'OTAN, cette relation a plusieurs composantes et ne se limite pas au F-35».

Armement

Plus de matériel exporté

Les entreprises suisses ont exporté pour près de 273 millions de francs de matériel de guerre au premier semestre 2019. Ce montant atteignait 205 millions à la même période de l'année dernière. Avec 116,4 millions de francs, les véhicules blindés et autres véhicules automobiles représentent la part la plus importante des exportations au premier semestre, selon les chiffres publiés le 16 juillet 2019 par le secrétariat d'Etat à l'économie.

Missile

Test et escalade

La Russie et la Chine ont dénoncé le 20 août 2019, le premier test de missile de portée intermédiaire des Etats-Unis depuis la guerre froide, conséquence de la fin du traité de désarmement nucléaire INF. Elles pointent du doigt le risque «d'escalades» des tensions militaires. Le test a été effectué depuis l'île de San Nicolas au large de la Californie. «Le missile testé a quitté sa rampe de lancement terrestre et touché avec précision après plus de 500 km de vol» a précisé le Pentagone.

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Magazine mensuel d'informations
Régie des annonces, administration,
abonnements, rédaction

C.P. 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone + Fax 024 426 09 39

Taxe militaire

Le Conseil fédéral balaise toutes les critiques d'élus

Trois questions au gouvernement avaient été déposées après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la taxe d'exemption de servir.

Les effets de la nouvelle loi sur la taxe d'exemption de servir avaient surpris jusqu'aux parlementaires qui l'avaient acceptée lors du vote final. Trois d'entre eux avaient déposé des questions au Conseil fédéral pour obtenir des explications quant à certains points qu'ils n'avaient pas vu venir. Et le gouvernement leur a répondu en cherchant à couper court à leurs interrogations. Les conseillers nationaux Guillaume Barazzone (PDC/GE), qui avait voté pour la loi, et Lisa Mazzone (Les Verts/GE), qui s'était abstenue, s'interrogeaient sur une rétroactivité qu'ils trouvaient discutable. Des citoyens, qui avaient terminé de payer la taxe, ont cette année appris qu'ils seraient rattrapés et taxés à nouveau. Un point qui n'avait jamais été abordé lors des débats. «Le Conseil fédéral n'est-il pas d'avis qu'il s'agit d'une interprétation abusive, allant au-delà de la volonté du Parlement?», demandait l'élue verte.

Ne pas en parler ne veut pas dire qu'on n'en veut pas

Pas du tout, rétorque le gouvernement. «Conformément au principe de l'égalité de traitement, les nouvelles prescriptions s'appliquent à toutes les personnes concernées. Le Conseil fédéral considère qu'il n'y a pas d'effet rétroactif contraire à la Constitution», dit-il dans sa réponse. En clair, toute personne qui en 2019 entre dans les critères de la nouvelle loi sera taxée, peu importe si, en 2018, elle était exempte ou avait fini de payer.

Quant au fait que ce point n'avait jamais été abordé dans les débats, le Conseil fédéral l'admet. «Cela ne permet toutefois pas de conclure que le fait de percevoir à nouveau la taxe d'exemption auprès de personnes qui en étaient libérées par l'ancien droit ne correspond pas à la volonté du législateur», estime-t-il. En termes plus concrets: ce n'est pas parce que vous n'en parlez pas que vous ne le voulez pas.

Servir pour ne pas payer

De son côté, Mathias Reynard (PS/VS), voyait un traitement arbitraire et discriminatoire vis-à-vis des Suisses naturalisés à un âge où ils ne sont pas appelés à servir dans l'armée et qui devront payer la taxe militaire 11 fois, au maximum jusqu'à 37 ans, «sans quelconque alternative» disait le socialiste. Et là encore, le Conseil fédéral rejette le reproche et parle d'une révision de l'ordonnance sur les obligations militaires entrée en vigueur cette année.

Celle-ci permet désormais, sur demande, de pouvoir être recruté à l'armée même après l'âge de 24 ans, pour autant que le recruté puisse effectuer tous ses cours de répétition. Pour ces naturalisés, il existe donc une nouvelle parade pour éviter la case taxe militaire... et c'est l'armée: «Dans un cas extrême, un Suisse nouvellement naturalisé pourrait donc effectuer son école de recrues à l'âge de 30 ans et accomplir son dernier cours de répétition à l'âge de 36 ans», dit le gouvernement. Yannick Weber, 20 Minutes

Troupes suisses au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine

Visite du chef de l'Armée

Le commandant de corps Philippe Rebord, chef de l'Armée, a rendu visite aux militaires de la Swisscoy basés au Kosovo et à leurs collègues au service de l'EUFOR ALTHEA en Bosnie-Herzégovine.



Le 1^{er} août 2019, le commandant de corps Philippe Rebord était en visite à Novo Selo, auprès du 40^e contingent de la Swisscoy, en compagnie de Frédéric Favre, conseiller d'Etat valaisan en charge notamment de la sécurité. Par ailleurs, une visite au major-général italien Lorenzo D'Addario, commandant de la Kosovo Force (KFOR) à Pristina, était au programme avant la Fête du 1^{er} août,



célébrée en fin de journée dans le cadre des infrastructures du contingent.

La visite du 2 août 2019 en Bosnie-Herzégovine avait essentiellement pour objet la rencontre avec les militaires suisses du 30^e contingent de l'EUFOR ALTHEA à Sarajevo et un entretien avec le major-général autrichien Reinhard Trischak, commandant de l'EUFOR ALTHEA.

Portes ouvertes du château de Colombier

Près de 8000 visiteurs au Château de Colombier

Ce samedi 24 août 2019, les portes ouvertes du château de Colombier ont remporté un vif succès avec une fréquentation estimée entre 7000 et 8000 visiteurs par un temps très ensoleillé. Les visites du château, les démonstrations de l'armée et de la Police neuchâteloise, l'animation musicale de la fanfare militaire, les tours en char et le mur de grimpe ont attiré la foule toute la journée à Colombier.

Les portes ouvertes du château de Colombier ont eu lieu le samedi 24 août 2019, de 9h à 17 heures. Diverses démonstrations et expositions mêlant armée, police et patrimoine ont animé la journée et attiré un public nombreux estimé entre 7000 et 8000 visiteurs. Parallèlement, la fête villageoise de Milvignes a animé les rues du centre de la localité (stands des commerçants, sociétés locales et vigneron) et des concerts ont été donnés dans le temple et l'église catholique Saint-Étienne.

Arrivée aérienne des drapeaux

Le patrimoine était à l'honneur avec le château et musée militaire de Colombier, les vestiges de la villa romaine et le musée historique de la police spécialement ouverts pour l'occasion. Le public a ainsi pu se plonger dans les deux millénaires d'évolution de la villa romaine et du château grâce aux documents et éclairages des collaboratrices et collaborateurs de l'office du patrimoine et de l'archéologie du canton, du service de la sécurité civile et militaire, ainsi que des membres des Amis du château de Colombier. La fanfare militaire composée de 90 musiciens a été très applaudie. Elle a paradé et donné deux concerts dans la cour d'honneur. À midi, le public a été impressionné par l'arrivée aérienne des drapeaux avec tyrolienne entre deux tours du château puis descente en rappel grâce aux spécialistes du centre de compétence du service alpin de l'armée! Le mur de grimpe et les autres animations proposées aux enfants (rallye, grimage, bivouac, pop-corn cuit dans la gamelle) n'ont pas désempé tout au long de la journée.

La présentation des activités et savoir-faire de l'infanterie a été assurée par l'école de recrues d'infanterie 2 qui conduisait sa journée des parents. Les tours en char à roues Piranha au Triangle des Allées ont attiré une foule nombreuse. Fouille de bâtiment, aspects de la vie en campagne, fonctionnement de la citadelle, véhicules et moyens de transmission ont été présentés à un public curieux et très intéressé.

La Police neuchâteloise et le Centre inter-régional de formation de police (Cifpol) ont également connu un vif succès avec les démonstrations d'interceptions de véhicules et le travail avec les chiens de l'unité canine. La police a également présenté l'évolution des radars, des véhicules et des



équipements, ainsi qu'un stand de prévention routière avec réalité virtuelle et voiture tonneau.

Les partenaires publics - État de Neuchâtel (Police neuchâteloise, service de la sécurité civile et militaire et office du patrimoine et de l'archéologie), armée suisse (Formation d'application de l'infanterie) et commune de Milvignes - et privés ont collaboré étroitement pour organiser cette grande journée portes ouvertes et plus de 500 personnes ont œuvré à son bon déroulement. Les organisateurs se réjouissent qu'aucun incident ne soit à déplorer malgré l'importante affluence. Le public a privilégié les transports publics et le système de navettes depuis les parkings alentours a bien fonctionné.

Une population attachée à son château de Colombier

Le conseiller d'État Alain Ribaux, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC), se réjouit du succès populaire de ces portes ouvertes 2019: «Une journée magnifique qui confirme l'attachement de la population à son château de Colombier et ses «habitants». Une fois de plus la collaboration entre les différents services de l'État et la commune d'un côté, l'armée de l'autre, a été excellente!».

DDPS

Parrainage

La cheffe du DDPS, la conseillère fédérale Viola Amherd veut éclaircir les pratiques en matière de parrainage au sein de son département. En aucun cas l'administration ne devrait subir des influences extérieures par le biais de ces partenariats, estime la ministre. La cheffe du DDPS a précisé ses objectifs dans un mandat de révision interne daté du 3 juillet 2019. Elle y émet le constat suivant: les dons en provenance de sponsors ont tendanciellement gagné en importance ces dernières années, en raison de la diminution des ressources budgétaires.

Au secours des militaires

Des quatre pattes

Les souris pullulent sur l'aérodrome de Meiringen, dans l'Oberland bernois. Or, elles attirent les rapaces, qui risquent de perturber les activités des avions. Des belettes, sorte de police militaire à quatre pattes, vont entrer en action d'ici la fin de l'année. Elles auront pour mission de réguler et de garantir la sécurité des vols de l'armée.

Service civil

Recul des admissions

Seules 3317 personnes ont été admises au service civil au 1er semestre 2019, soit 2,3% de moins qu'en 2018. L'office fédéral du service civil n'a pas analysé les raisons de ce recul qui confirme un mouvement amorcé en 2018.

Convention de Genève

A l'honneur

Chaque combattant blessé ou détenu et chaque civil dans un conflit peut se référer à ces lois de la guerre. Les Conventions de Genève, qui fêtaient le 12 août 2019 leurs 70 ans et régissent le droit international humanitaire (DIH), sont devenues une véritable marque reconnue. Ces quatre accords, pilotés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et dont la Suisse est dépositaire, exigent notamment un traitement adapté d'un combattant désarmé, détenu, blessé ou malade, mais aussi des civils. Au total 196 États sont parties à ces conventions.

Désarmement

Pour un dialogue sérieux

Vladimir Poutine a appelé le 5 août 2019, à un «dialogue sérieux» pour «éviter le chaos» après la fin du traité de désarmement nucléaire INF. Le président a averti que la Russie serait «contrainte» de produire de nouveaux missiles si Washington le faisait. Les États-Unis et la Russie ont acté début août, la fin du traité conclu pendant la Guerre froide.

Mazda CX-5 Skyactiv-D 184 AWD

Un beau SUV original et raffiné

Introduit il y a plus de 7 ans, le CX-5 a subi une mise à jour, histoire de faire face à la rude concurrence dans ce segment.



La seconde génération du SUV CX-5 n'a pas véritablement subi d'énormes modifications. Visuellement, on remarque que les projecteurs avant ont été affinés et entre ses yeux de félin, la calandre est encore plus imposante. Pour le reste, il reste toujours aussi dynamique raffiné et bien dessiné. Ce sont plutôt des adaptations, des améliorations et une mise à niveau technique qu'il a fallu effectuer pour être de taille à rivaliser avec la concurrence. Du coup, les ingénieurs se sont penchés sur les amortisseurs et la direction afin d'augmenter le confort.

Parlons-en du confort car la place qu'offre à ses occupants ce Mazda CX-5 est bien généreuse. Le modèle que nous avons testé est de surcroît un des mieux équipés de série pour CHF 46 000. Il ne manque pour ainsi dire, que la boîte automatique à CHF 2 500 et la peinture métallisée à CHF 800.

Son moteur est le plus puissant des diesels. Ce 2,2 litres développe 184 ch (445 Nm à 2000 tr/min), une vraie bête de somme. Pour un poids à vide de 1737 kg, il peut avoir un poids total de 2220 kg et remorqué (freiné) 2 tonnes. Plus qu'il n'en faut pour partir en vacances avec sa grosse caravane. Quant à sa consommation, la moyenne annoncée est de 5,2 l/100 km, ce qui sur route, c'est traduit par du 6,7 l/100 km durant notre essai.

Il n'y a pas que les passagers qui sont choyés dans ce CX-5, le chauffeur dispose d'un siège offrant de très bons réglages et l'instrumentation est parfaitement disposé à portée de mains.

Le SUV Mazda CX-5 est disponible à partir de CHF 27 500 en traction avant et 165 ch ou CHF 35 000 en traction intégrale avec le même moteur à essence de 1998 cm³. Un prix très intéressant pour un SUV aussi bien doté. *fdf*

Site de la marque: www.mazda.ch



Opel Grandland X 1.6 l 180 ch

Association franco-allemande

L'alliance d'Opel avec Peugeot porte ses fruits. La Grandland X reprend la plate-forme du Peugeot 3008 et son moteur suralimenté à essence, le 4 cylindres Puretech de 180 ch.



Il y a un an, l'Opel Grandland X est venue agrandir la grande famille qui regroupe les marques du Groupe PSA (Peugeot Société Anonyme): Peugeot, Citroën, DS Automobiles et depuis le rachat de la division européenne de General Motors en mars 2017, Opel et Vauxhall. Mais si Opel est bien génétiquement une allemande, les nombreuses transplantations subies pourraient nous en faire douter. Voyons de plus près.

Stylistiquement, pas de doute, Opel est restée Opel. On retrouve la patte de l'Allemand. Dans les faits, cette Grandland X 1,6 litres a été fabriquée en France sur la plate-forme du Peugeot 3008 et elle reprend son moteur

et sa boîte à vitesses. Mais peu importe, le résultat final est plaisant et le confort de conduite est même supérieur car le modèle de la marque au Blitz a un équipement plus complet. Côté sécurité aussi, puisqu'il comporte, en plus des éléments les plus communs, la reconnaissance des panneaux de signalisation, l'aide au stationnement automatisée, une caméra 360° et plus encore.

A l'intérieur, le design est discret – sans surprise – à la différence des françaises et l'ergonomie est parfaite tout comme le volume de l'habitacle et du coffre (520 litres) qui sont de très bonne dimension.

Au moment de passer à la caisse, il semble que la Grandland X s'en sort mieux que le 3008. Quoiqu'il en soit, il faudra débours CHF 33 150 pour le modèle moins onéreux, la version 1.2 Turbo à essence. La version à l'essai est affichée à CHF 41 800, mais avec un niveau de finition supérieur et uniquement avec une boîte à vitesses automatique à 8 rapports. *fdf*

Site de la marque: www.opel.ch

Mazda 3 Skyactiv-G 122 FWD

Un style qui tranche

La nouvelle Mazda 3 est vraiment déroutante et elle n'a rien d'une compacte familiale, mais c'est aussi bien de ne ressembler à aucune autre et cela lui réussit bien.



Mazda a clairement choisi de privilégier l'esthétique pour lui donner cet air d'Alfa Romeo au capot avant très long. Du coup, le volume de l'habitacle de cette quatrième génération en pâtit. Mais cette configuration ne nous a pas empêché de faire un long trajet à 4 avec des petits bagages dans de bonnes conditions. C'est vrai que les deux personnes à l'arrière n'étaient pas de grands gabarits, sinon leur crâne lisse en serait sorti brillant à force de se frotter contre le toit.

Assis confortablement au poste de conduite, on remarque immédiatement l'élégante planche de bord et la qualité des matériaux. Les finitions sont d'un très bon niveau. Au volant, la conduite est souple et précise. Les 122 chevaux que relâche le moteur de 1795 cm³ est suffisant pour une conduite économique, ce que nous avons pu vérifier à la pompe avec

une moyenne de consommation d'essence durant notre test de 6,6 l/100 km. Un bel exploit, surtout avec sa boîte à 6 rapports automatiques. Son

système de récupération d'énergie au freinage (Mild Hybrid) y est aussi pour un peu. Cependant, le moteur Skyactiv-X est encore plus incroyable. Ce moteur à essence avec allumage par compression permet d'économiser plus d'un demi-litre au 100 km avec un 58 ch de plus, mais il en coûtera CHF 4000 de plus que le Skyactiv-G que nous avons testé.

Côté sécurité, cette quatrième génération reçoit, de série, plusieurs nouveautés. Relevons la reconnaissance d'obstacle sur la route, le système d'aide de détection de trafic, le système d'alerte au conducteur en cas de fatigue ou encore l'anticollision en marche arrière Ceci augmente encore plus le plaisir de conduire à un prix très attractif: CHF 27 990. *fdf*

Site de la marque: www.mazda.ch

Amis du Fort de Pré-Giroud

La garde d'un patrimoine

Attachés à leur histoire, des citoyens préservent scrupuleusement un ouvrage militaire caractéristique. Située près de Vallorbe, la construction dont nous parlons fut achevée en 1941. Creusée dans le rocher, elle abritait 200 hommes.



L'adj chef Marcel Brügger et le plt Peter Maeder.

Des spécialistes font les réflexions suivantes: «Fort militaire d'arrêt, l'ouvrage de Pré-Giroud défendait la frontière franco-suisse. Ultérieurement, il fut déclassé pour des raisons tactiques (position frontale)». Aujourd'hui, des habitants de la région souhaitent maintenir cette installation d'un autre âge. Elle représente un intérêt historique indéniable. Les responsables donnent encore ces renseignements. «La vie du fort a été reconstituée à l'aide de mannequins. Ceux-ci sont répartis sur les principaux points du site (la casemate de tir au canon et à la mitrailleuse, le poste d'observation, etc.). Une exposition d'armes, de matériel et de documents de la dernière guerre complète la visite».

Le souvenir du général

Vendredi 14 juin 2019, les membres de l'Association des amis du fort de Pré-Giroud se réunissaient en assemblée générale. L'adj chef Marcel Brügger préside cette société. Il plantait rapidement le décor; l'adj chef citait un texte, signé au début de la Seconde Guerre mondiale, par le général Henri Guisan. «Tout citoyen ne peut concevoir qu'avec horreur une occupation étrangère. Pour chacun de nous, agriculteur, ouvrier, intellectuel, elle bouleverserait les conditions d'existence. Chaque soldat sait d'ailleurs pourquoi il a pris les armes. Il doit avoir toujours plus nettement conscience



Le col Albert Dutoit et le col EMG Kurt Oesch.

de la mission d'honneur qui lui est confiée: la garde de notre patrimoine national» (3 juin 1940).

A la même époque, Guisan avait fixé son poste de commandement à Gümligen (près de Berne). Le général utilisait les services d'un «état-major personnel»; le commandant en chef de l'armée justifiait ainsi l'existence de cet organe: «Un général s'intéresse non seulement aux questions militaires, la sécurité du pays d'abord, mais secondement aussi, à l'économie du pays. Le moral de l'armée dépend de celui du peuple. Alors, dans ce but, il faut avoir les contacts voulus avec les gouvernements cantonaux, avec nos syndicats, enfin avec les diverses organisations économiques de chez nous» (voir le livre de Bernard Barbey, intitulé «PC du général, journal du chef de l'état-major particulier du général Guisan», Bière, Cabédita, 2010).

Les Suisses d'aujourd'hui évoquent un devancier célèbre; ils perpétuent également le souvenir des instruments de défense, qui datent de la période considérée. Le fort de Pré-Giroud est fort utile à cet égard. Un muséographe, M. Jean-Paul Soulier s'efforce de rendre attractives les salles d'exposition. Par exemple, un espace est consacré aux minages des ponts, routes et tunnels. D'autre part, en 1940, des soldats français furent internés sur le territoire de la Confédération helvétique (après la reddition d'un

corps d'armée, près de la frontière); M. Soulier a rassemblé des casques, qu'avaient laissés ces militaires étrangers.

Le 14 juin 2019, les participants à la rencontre se réunissaient dans le café-restaurant du Mont d'Orzeires (à quelques kilomètres de Vallorbe); 64 personnes étaient dénombrées. Tous ces gens s'intéressent à ces temps encore proches, qu'ont connus leurs pères ou leurs grands-pères. Citons le pdt de la fondation du fort de Vallorbe, le plt Jean-Michel Charlet; des membres du comité de l'Association des amis du fort de Pré Giroud, MM. Alain Jaillat, Yvan Magneat, Pierre-Yves Moulin, Steeve Schenk; l'ancien pdt de l'Association des amis, le col EMG Francis Rossi; un député au Grand Conseil, le col EMG Denis Rubattel; un officier supérieur adjoint de la Br inf 2, le col Luc Monnier; le plt Peter Maeder. Des jeunes, semble-t-il, sont prêts à prendre la relève: nous pensons à M. Léo Charlet, le fils de M. Jean-Michel Charlet.

Maintien de l'ordre public

Après l'assemblée générale, les conviés écoutaient un représentant de la Police cantonale vaudoise. Le commissaire principal Jean-Christophe Sauterel travaille notamment en tant que «directeur prévention et communication». M. Sauterel avait intitulé son exposé comme suit: «Maintien de la sécurité et de l'ordre public». Le conférencier parlait de la jeunesse, qui doit être sensibilisée. Récemment, 27579 élèves ont reçu des enseignements, relatifs à la prévention routière.

Par ailleurs, en sollicitant les réseaux sociaux, des personnes peu expérimentées se laissent appâter. Prétendument amoureux, des messages recèlent parfois des perversions. Le commissaire Sauterel illustrait son propos en projetant un film. Titrée «Disparition», réalisée en 2018 par le vidéaste Philippe Nicolet, cette œuvre montre une très jeune fille qui croit dialoguer, sur son ordinateur, avec un charmant garçon de son âge; en fait, l'interlocuteur est un vieux satyre. Lors d'une première rencontre, la demoiselle comprend le stratagème et parvient à s'enfuir; mais elle se blesse et se perd dans la nature. Affolée, la famille alerte la police. Le réalisateur présente différents moyens d'intervention: brigade canine, police du lac, détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD), groupe de montagne, etc. Rondement menée, l'affaire se conclut par un succès; la jeune fille est retrouvée, et le malfrat arrêté. P.R.



MM. Jean-Paul Soulier et Steeve Schenk; le col EMG Denis Rubattel et le col EMG Francis Rossi; le commissaire principal Jean-Christophe Sauterel; le plt Jean-Michel Charlet et M. Pierre-Yves Moulin.

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Responsable communication:
 Monika Bregy, medien@suov.ch

Secrétariat central: Genny Cramer
 079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de **Nam**, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai de la remise des textes: lire en page 5.

Prise de position de l'ASSO

L'ASSO soutient le projet Air2030

Le renouvellement de l'ensemble des moyens de combat aérien («NKF» - Nouvel avion de combat) et des systèmes de défense sol-air («DSA») de l'armée suisse se trouve, actuellement, encore dans la phase de planification et d'évaluation. Après l'échec de la votation sur le financement du remplacement partiel de la flotte de Tiger (TTE) en 2013, il faut désormais remplacer de manière adéquate toute la flotte d'avions de chasse (F/A-18, F-5E/F Tiger II) et également les systèmes de défense sol-air (canons de DCA, systèmes Stinger et Rapier). C'est la seule manière de garantir la mission telle qu'assignée par la constitution de protéger la neutralité et l'espace aérien de notre pays.

C'est dans ce but que le Conseil fédéral a initié le projet Air2030 qui rassemble l'acquisition du «NKF» et des «DSA» dans un cadre commun car, comme ces moyens doivent opérer en lien les uns avec les autres, cet aspect doit aussi être pris en compte lors de l'acquisition. Comme base du projet Air2030, le Conseil fédéral a fait établir des rapports par des experts sur la menace pesant sur la Suisse, sur «la défense aérienne du futur» et sur les affaires compensatoires en lien avec l'acquisition des moyens d'Air2030.

Un arrêté de planification prévoyant l'acquisition et l'introduction du «NKF» d'ici 2030 et destiné aux Chambres fédérales a été élaboré sur cette base. Cet arrêté sera soumis à un référendum facultatif. À cet effet, l'arrêté comprend seulement la décision de fonder sur l'acquisition d'un nouvel avion de combat. Le type effectif de l'avion sera défini seulement après l'approbation de l'arrêté de planification. Actuellement, le message concernant l'arrêté de planification est au parlement pour examen. La composante «DSA» d'Air2030 sera acquise directement dans le cadre des programmes réguliers d'armement.

L'Association Suisse des Sous-officiers (ASSO) reconnaît la nécessité de remplacer nos moyens de défense et de combat aériens dans un avenir proche. Sans ces moyens, l'armée suisse devra à l'avenir mettre ses systèmes hors service, car leur maintenance ne pourra plus être effectuée à un prix raisonnable. Ce qui d'ailleurs est déjà le cas pour le F-5E/F Tiger II qui n'est plus utilisé que pour des buts représentatifs ou pour simuler des cibles.

En ce sens, l'ASSO soutient la démarche du Conseil fédéral de ne proposer que le «NKF» dans le cadre d'un arrêté de planification sujet à référendum. D'une manière générale, toutes les acquisitions de l'armée sont prévues via le programme d'armement régulier.

L'ASSO se prononce surtout sur la confiance qu'elle témoigne au Conseil fédéral et aux équipes de projet responsables de l'exécution. L'acquisition de «Air2030» est caractérisée par une planification minutieuse, par des rapports d'experts ainsi que par une évaluation détaillée. L'ASSO soutient la démarche du Conseil fédéral de procéder au choix du type du nouvel avion de combat seulement après une éventuelle votation sur l'arrêté de planification.

Au cours des mois et des années à venir, l'ASSO va s'engager avec ses membres en faveur du projet «Air2030» et apportera ainsi son soutien à la sécurité de la Suisse!

Sergent Peter Lombriser, Président de l'ASSO

Prise de position de l'ASSU

L'ASSU soutient le projet Air2030

Le renouvellement des moyens de combat aérien («NKF» - nouvel avion de combat) et de défense aérienne («DTA» - système de défense terra-aeria) de l'armée suisse se trouve actuellement en phase de planification et d'évaluation. Après l'échec de la votation de 2013 en matière de financement pour la substitution partielle de la flotte de Tiger (SPFT), il faut désormais remplacer de manière adéquate l'ensemble de la flotte de combat (F/A-18, F-5E Tiger II) et les systèmes de défense terra-aeria (cannons de défense contra-aeria et systèmes de défense missilistica Stinger et Rapier). Cette est la seule solution qui nous permet de remplir le mandat constitutionnel de défense de la neutralité de notre nation et de son espace aérien.

A cet effet, le Conseil fédéral a lancé le projet Air2030, qui vise à coordonner l'acquisition de «NKF» et «DTA» en raison du fait que ces deux moyens opèrent de manière interdépendante et doivent donc être acquis en parallèle. Pour créer les bases de l'Air2030, le Conseil fédéral a demandé des rapports d'experts en matière de la situation de menace en Suisse, de la «défense aérienne du futur» et des affaires off-set liées à la fourniture des moyens Air2030.

Sur la base de ces rapports, le Conseil fédéral a élaboré une décision programmatique, transmise aux Chambres fédérales, qui prévoit l'acquisition et l'introduction de «NKF» d'ici 2030. Cette décision programmatique sera soumise à un référendum facultatif, bien qu'elle ne comprenne pas la question de principe relative à l'acquisition d'un nouveau type d'avion de combat. Le modèle d'avion spécifique sera désigné en suite de l'approbation de la décision programmatique. Au moment actuel, le message concernant la décision programmatique est soumis au Parlement. La composante «DTA» de l'Air2030 sera acquise directement dans le cadre des programmes d'armement réguliers.

L'Association Suisse des Sottufficiali (ASSU) reconnaît l'impérieuse nécessité de remplacer les moyens de combat et de défense aériens, qui doivent être utilisés jusqu'à leur fin de vie. Sans ces moyens, l'armée suisse sera obligée d'éliminer ses systèmes, car leur maintenance ne pourra plus être effectuée à un prix raisonnable, ce qui est déjà le cas pour le F-5E Tiger II, utilisé uniquement à des fins représentatives ou pour des simulations.

L'ASSU se prononce en faveur de la procédure proposée par le Conseil fédéral de présenter uniquement «NKF» comme thème de la décision programmatique soumise à référendum. D'habitude, tous les achats de l'armée sont inclus dans le cadre du programme d'armement régulier. En particulier, l'ASSU exprime sa confiance dans les rapports d'experts en matière de la situation de menace en Suisse, de la «défense aérienne du futur» et des affaires off-set liées à la fourniture des moyens Air2030. Le projet d'acquisition «Air 2030» est caractérisé par une planification minutieuse, par des rapports d'experts en matière de la situation de menace en Suisse, de la «défense aérienne du futur» et des affaires off-set liées à la fourniture des moyens Air2030. Le modèle d'avion spécifique sera désigné en suite de l'approbation de la décision programmatique.

Durante les prochains mois et années, l'ASSU, avec tous ses membres, soutiendra son engagement dans le projet «Air2030» et apportera ainsi son soutien à la sécurité de la Suisse!

Sgt. Peter Lombriser Président ASSU

Section d'Yverdon et environs

34^e Tir de clôture et tir Franco-Suisse

Tirs de groupes et individuels aux armes d'ordonnance (Pistolet et fusil) sur 10 cibles Polytronic à 300 m et 2 portiques de 5 cibles à 25 m. au stand de tir de Chamblon le vendredi 4 octobre de 15h à 19h, le samedi 5 octobre de 9h à 11h45 et le samedi 5 octobre de 13h30 à 16h.

Peuvent participer les sections ASSO, les sociétés paramilitaires romandes, les sociétés de tir, les groupements de police, gendarmerie, gardes-frontières, etc.

Les sections AOR, ASOR et UNP en relation avec notre section peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 5 tireurs. Les tireurs individuels sont admis.

Inscriptions et informations par e-mail:

didier.perret@asso-yverdon.com



A Verte-Rive, Pully

Synergies informatiques

Améliorer la collaboration entre les cantons et la Confédération, afin de prévenir notamment les cyberattaques, tel est l'argument qu'avance le col André Duvillard. Les échanges d'expériences se révèlent particulièrement bénéfiques, si l'on veut contrer ces dangers récemment apparus.



Le div Claude Meier et le col André Duvillard. A droite, Mme Monique Golaz et le col EMG Pierre de Goumoëns.



Le plt Jean-Christophe de Mestral et Mme Béatrice Métraux.



Le cap Nicolas Leuba, le col EMG Denis Rubattel, le col EMG Francis Rossi.



Le col Albert Dutoit et le col EMG Kurt Oesch.

Rappelons que M. Duvillard «intervient comme médiateur» dans les dialogues en question. Depuis juillet 2012, il travaille en tant que «délégué du Réseau national de sécurité».

Données à protéger

Mardi 5 mars 2019, à Pully, les dirigeants de trois sociétés avaient organisé une «soirée conférence». La rencontre se déroulait dans le cadre de l'ancienne propriété du général Henri Guisan, «Verte-Rive». Mme Viviane Gay préside le groupement «Femmes et politique de sécurité» (FPS); le col Albert Dutoit s'occupe de l'«Association Verte-Rive, Centre Général Guisan» (AVR-CGG); le maj Jean-Paul Hürlimann menait l'«Association suisse des sous-officiers, section vétérans» (ASSO Vétérans). Hélas, le 19 mai 2019, le maj Hürlimann quittait ses proches et ses connaissances. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Le col André Duvillard évoquait le prochain «Exercice du Réseau national de sécurité». Les participants l'ont programmé en novembre 2019. Le rédacteur de l'Administration fédérale donne quelques explications: «le thème est une menace terroriste durable, consistant en des attaques contre des infrastructures critiques, du chantage

et des menaces d'attentats». Naguère, si des entraînements semblables se révélèrent grandement profitables, le délégué André Duvillard relevait toutefois une faiblesse de l'organisation étatique suisse. Le fédéralisme et la dispersion des pouvoirs compliquent la tâche sécuritaire. Dès lors, au niveau national, une action unifiée peut devenir problématique. En revanche, si l'on exploite à bon escient les synergies, il est possible d'accroître l'efficacité d'opérations communes. Le col Duvillard parlait de la cybersécurité; depuis peu d'années, ce nouveau domaine de communication numérique requiert une très grande attention. Aujourd'hui, les Suisses disposent d'une «Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information». L'organe est dénommé MELANI. Les responsables exhortent leurs concitoyens à la vigilance. «Les virus et les vers ont déjà, dans le passé, causé la panne de millions d'ordinateurs. Les dégâts causés ont été énormes. Or ces problèmes peuvent être évités. Veillez à effectuer régulièrement des sauvegardes de vos données, par exemple sur disque dur externe». Confrontés à des piratages, on ne répondra pas aux tentatives de chantage qui leur font suite. «Ne cédez pas à l'extorsion car, en payant la

rançon, vous participez à l'activité des criminels et leur offrez la possibilité de fomenter d'autres attaques. De plus, il n'existe aucune garantie que vous recevrez la clé permettant de récupérer vos données».

2030, ou la fin du F/A-18

Le Lt col Laurent Wehrli s'adressait à l'assistance. M. Wehrli siège à Berne en qualité de conseiller national. M. Wehrli soulignait le bon sens de la conseillère fédérale Viola Amherd. Le renouvellement de la flotte aérienne s'avérant indispensable, Mme Amherd a su solliciter l'avis autorisé du capitaine et ancien pilote de milice Claude Nicollier (celui-ci a notamment volé sur Hawker Hunter et Northrop F5ETiger II). Claude Nicollier estime que le F/A-18 sera définitivement obsolète en 2030. Il est donc grand temps de choisir un nouvel avion. Présent à Pully, l'ancien pilote Mirage et CC Christophe Keckeis abondait dans le même sens.

Pour terminer, citons encore quelques personnes qui participaient à la soirée. Parmi la foule, nous avons rencontré des aviateurs: le div Claude Meier et le col EMG Pierre de Goumoëns; des militaires de tous grades: les col EMG Francis Rossi, Denis Rubattel, Kurt Oesch; les col Pascal Dessauges et Gérard Bugnon; le cap Olivia de Weck; les plt Michel Fardel et Jean-Christophe de Mestral; le sdt Jean Willi; un membre du corps des gardes-frontières, le cap Pascal Banderet; une conseillère d'État vaudoise, Mme Béatrice Métraux; des conseillers municipaux pulliérans, MM. Jean-Marc Chevallaz et Nicolas Leuba. P.R.



Mme Viviane Gay et le maj Jean-Paul Hürlimann; le Lt col Laurent Wehrli et le sdt Jean Willi; Le cap Olivia de Weck et le col Pascal Dessauges; le col Gérard Bugnon; Le cap Pascal Banderet; le cons. mun. Jean-Marc Chevallaz et le plt Michel Fardel.



AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB 1000 Lausanne 1

Annoncer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

**... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»**

**Renseignements,
délais de la remise des
annonces**

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

Se mettre au **vert**.
Savourer des
nuits blanches.
Rougir de plaisir.
Nager dans le
grand **bleu**. Voir
la vie en **rose**.

OÙ VOS
IDÉES
DEVIENNENT
ÉMOTIONS

CAVIN
artgraphic

